

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 311

présenté par

M. Diard, M. Beaudouin, M. Dord, M. Gérard, M. Grosdidier, M. Lazaro,
M. Lorgeoux, Mme Marland-Militello, M. Philippe Armand Martin, M. Nesme,
M. Saint-Léger, M. Terrot et M. Zumkeller

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« énergétique »,

insérer les mots :

« et d'économie d'eau ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'eau est une ressource indispensable, et pourtant les ressources mondiales en eau diminuent. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, une priorité a été donnée aux économies d'eau, et des travaux d'amélioration doivent être prévus.